

# Communiqué unitaire Aix-Marseille



## LYCEES ZEP !

**LA LUTTE A TOUJOURS PAYÉ ! IL FAUT CONTINUER !**

**LE MINISTRE DOIT SATISFAIRE NOS REVENDICATIONS !**

### BREF HISTORIQUE DES MOBILISATIONS !

#### 2013 - Réforme de la carte de l'éducation prioritaire.

Création des REP et des REP+. Le Ministère décide de sortir les lycées. Une large intersyndicale exige une carte nationale élargie, incluant les lycées, et l'extension de l'indemnité à tous les personnels. Face à la mobilisation des enseignants et des lycéens, à l'automne 2014, le ministère est contraint d'annoncer un moratoire.

#### 2016 - Fin du moratoire.

La mobilisation nationale est massive en décembre 2015 et dure jusqu'en 2016. Les personnels posent un ultimatum : « *Pas de ZEP, pas de rentrée !* ». Une **clause de sauvegarde** est arrachée, permettant le maintien de l'indemnité. Le ministère est en outre contraint d'annoncer **450 ETP supplémentaires** pour les lycées les plus défavorisés.

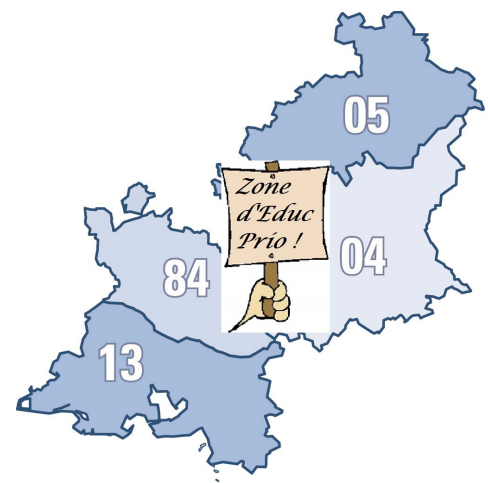
Dans l'académie d'Aix-Marseille, cela concerne trois LGT et 17 LP. Les heures ont été maintenues années après années dans les établissements. En réponse à la mobilisation, le rectorat crée une catégorie, les « **lycées accompagnés** » : les moyens DGH sont attribués sur la base d'un maximum de 30 élèves par classe, en tenant compte de la situation sociale et économique des élèves, les moyens en AED et CPE sont calculés différemment.

#### 2018 - Une nouvelle réforme est annoncée.

Elle consisterait dans le maintien des REP+ dans une carte nationale et le transfert des REP à une décision académique. Le sort des lycées n'est pas réglé. La réforme est reportée. Elle est annoncée pour la fin 2020 dans le cadre du Grenelle des enseignants.

#### 2020 - La clause de sauvegarde prend fin le 30 août.

Les personnels perdent près de 100 euros chaque mois. Interpelé par les organisations syndicales dès avant la rentrée, le Rectorat propose une solution technique de maintien du pouvoir d'achat en attendant la parution de la réforme.



### BILAN DES COMBATS

Grâce à l'action intersyndicale, les personnels qui bénéficiaient de l'indemnité ont perçue **intégralement pendant 4 ans** : plus de mille euros par an. Malgré les autres restrictions, qui ont fortement frappé les LP notamment, les moyens de ces établissements ont été préservés et ont permis de maintenir des dédoublements, des effectifs allégés, là où les autres lycées n'ont quasiment plus rien.

Les élèves ont donc continué à bénéficier de dispositifs pédagogiques plus adaptés à leurs besoins : ils ont réussi leur baccalauréat, accédé aux études et aux qualifications. Au final c'est aussi plus de justice, moins d'inégalités que nous avons gagné !

## QUELLES PERSPECTIVES ?

Le nouveau projet de réforme de l'éducation prioritaire ne prévoit pas de construire une carte nationale élargie, intégrant les lycées. Pourtant la quasi totalité de nos élèves sont issus d'établissements REP+ et leurs conditions d'existence n'ont pas changé entre la fin de Troisième et le début de Seconde.

Pire, la crise sanitaire a fait exploser précarité et pauvreté dans les quartiers populaires, et les perspectives économiques sont très inquiétantes. Plus que jamais nous avons besoin d'obtenir les moyens de faire réussir nos élèves et de stabiliser les équipes.

### POUR NOS LYCÉES, NOUS REVENDIQUONS !

- ✚ **Une carte nationale** élargie intégrant les lycées sur des critères transparents
- ✚ **Le maintien des indemnités** et leur extension à l'ensemble des personnels.
- ✚ **Maintien du dispositif transitoire** en ce qui concerne les mutations.
- ✚ **Le retour des compensations de carrière**, notamment l'accès au vivier 1 de la classe exceptionnelle.
- ✚ **L'augmentation des moyens DGH** pour améliorer les conditions d'étude des élèves.
- ✚ **L'augmentation du nombre de personnels de vie scolaire.**
- ✚ **L'augmentation du nombre d'infirmier.e.s et d'assistant.e.s social.e.s**
- ✚ **Le dégel** du point d'indice

Nous prenons acte positivement des annonces du rectorat concernant le maintien de notre pouvoir d'achat. Mais quelles en sont les garanties ? Quelle en sera la pérennité ? Quid des AED, AESH ?

**Et comment assurer la qualité de l'enseignement alors que le ministère annonce encore 2000 suppressions de postes dans le second degré pour la rentrée 2021 ?**



### ACTION !

L'intersyndicale salue et soutient les premières mobilisations des personnels, comme celle du LP les Alpilles à Miramas ou du lycée Victor Hugo à Marseille. Ils ont raison ! Leurs revendications sont justes et légitimes.

**En conséquence, l'intersyndicale appelle les personnels à se réunir pour mettre en discussion ces revendications et préparer la mobilisation pour obtenir satisfaction.**

Forts de celles-ci, nous demandons une **audience à monsieur le Recteur** afin d'obtenir les réponses à nos questions et des garanties pour les lycées de l'éducation prioritaire, ainsi que leurs personnels.

**Un préavis de grève national a été déposé pour couvrir toutes les situations.**